

MAISON DE L'EMPLOI DU CHINONNAIS

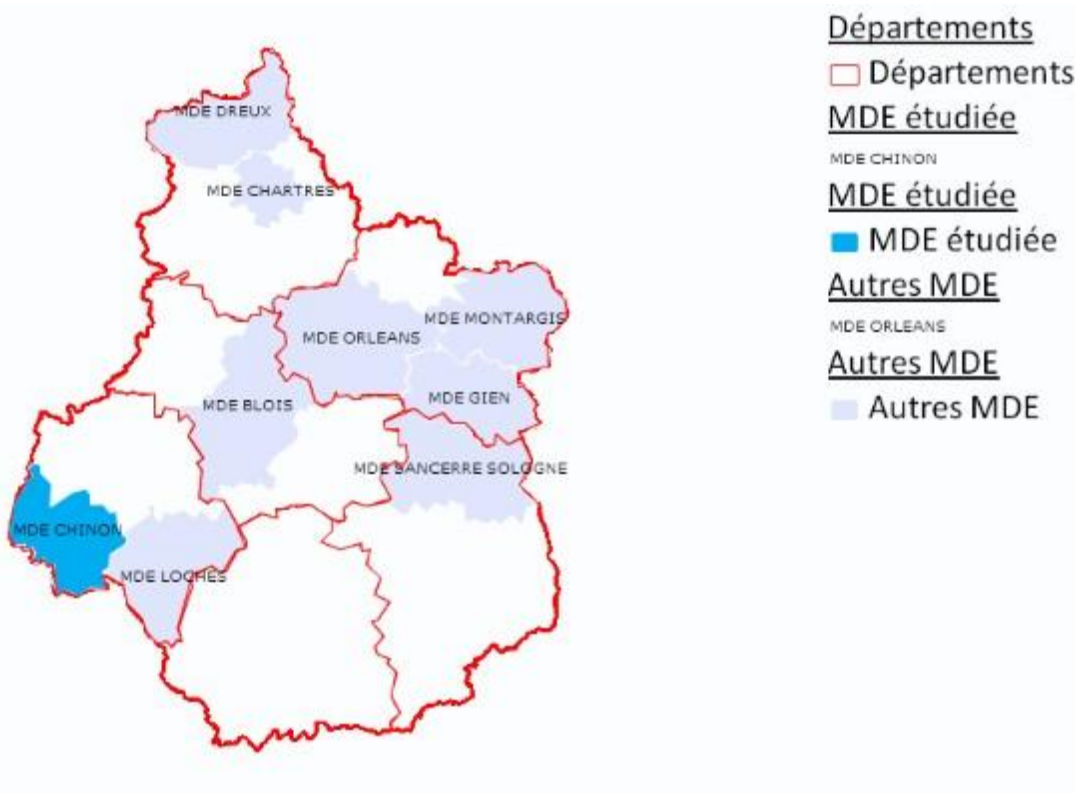
4ème. Trimestre 2013



CARTOGRAPHIE ET DONNEES DE CADRAGE

Les données de ce document correspondent aux 81 communes qui constituent les communautés de communes du Pays du Chinonais.

Données de cadrage



Population	75 510
Dont femmes	37 820
Dont 16-25 ans	7 171
Dont 50 ans et plus	31 073
Actifs	33 808
Dont Actifs occupés	30 619
Population scolarisée	15 576
Dont 16 - 25 ans	3 429

Source : Insee - RP2009

1 648 établissements employeurs soit une évolution de -2,08% sur 1 an (Source : Urssaf)

13 547 emplois salariés soit une évolution de 0,01% sur 1 an (Source : Urssaf)

2 915 demandeurs d'emploi de Catégorie A soit une évolution de 11,09% sur 1 an (Source : Dares, Pôle emploi)

ETABLISSEMENTS ET EMPLOI SALARIE

Répartition des établissements et des effectifs salariés par intercommunalité au quatrième trimestre 2013

Territoires	Etablissements	Salariés	Evolution établissements N-1 (%)	Evolution salariés N-1 (%)
C.C. de Chinon - Vienne et Loire	577	8 106	-3,02	1,16
C.C. de Sainte Maure de Touraine	264	1 646	-3,3	-6
C.C. du Bouchardais	131	721	-6,43	-7,21
C.C. du Pays d'Azay le Rideau	272	1 216	-0,73	-3,49
C.C. du Pays de Bourgueil	218	947	1,87	-4,92
C.C. du Pays de Richelieu	186	911	-0,53	-1,51
Total	1 648	13 547	-2,08	-1,28

Le grand pourvoyeur d'emplois salariés est la C.C. de Chinon Vienne et Loire – CCCVL (60% de l'effectif total).

La C.C. du Bouchardais et la C.C. de Sainte Maure de Touraine sont les plus touchées par une baisse du nombre d'établissements et de salariés.

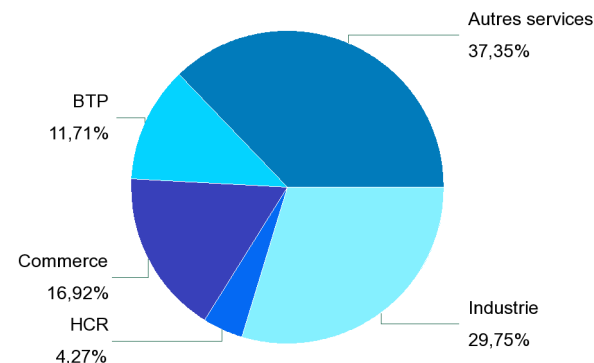
On remarque deux particularités :

-une évolution positive de l'effectif salarié malgré une baisse du nombre d'établissements pour la CCCVL

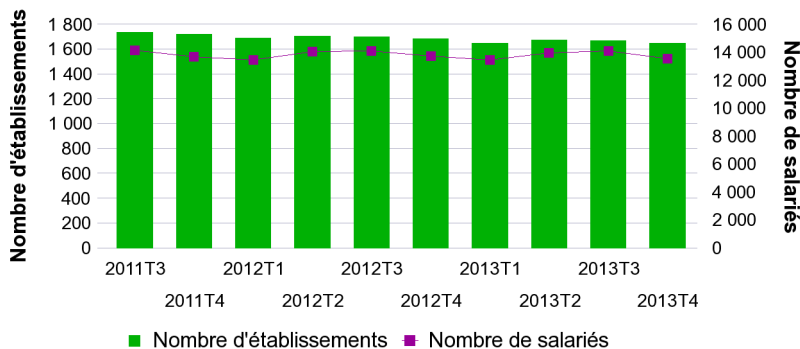
-une augmentation du nombre d'établissements mais une baisse des emplois salariés pour la C.C. du Pays de Bourgueil

La répartition des salariés par secteur d'activité : prédominance du secteur des services (37,35%). Le secteur de l'industrie se positionne sur la deuxième place (29,75%).

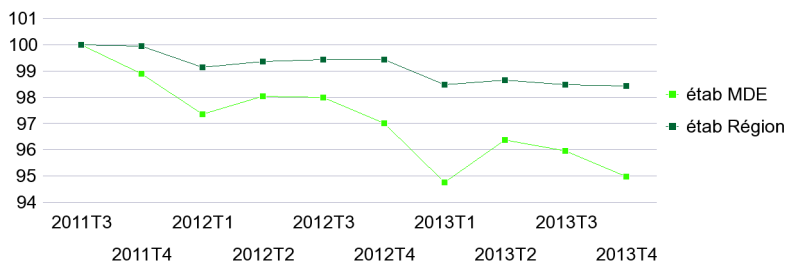
Répartition des salariés par secteur d'activité au quatrième trimestre 2013



Evolution du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur concurrentiel



Evolution du nombre d'établissements (Indice base 100 au T3 2011)



Evolution de l'emploi salarié par secteur d'activité :

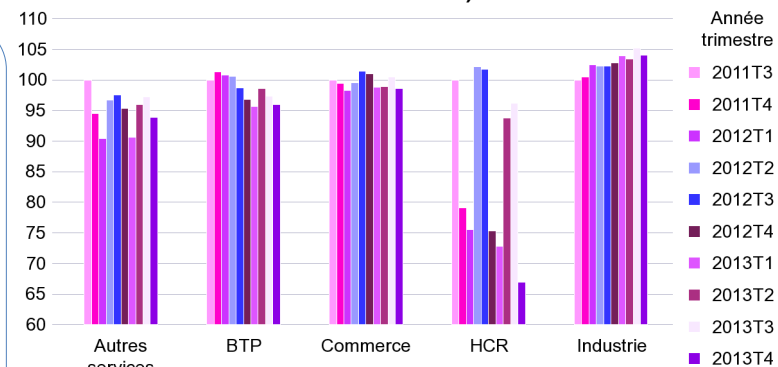
- une tendance à la baisse pour le secteur des services avec des fluctuations liées à la saisonnalité moins marquées que pour le HCR
- une tendance à la baisse à partir du T3 2012 pour le secteur du BTP
- une relative stabilité pour le secteur du commerce
- une forte tendance à la baisse pour le secteur de HCR à partir du T4 2012 avec des fluctuations liées à la saisonnalité très marquées
- une légère tendance à la hausse pour le secteur de l'industrie

L'évolution de l'emploi salarié : variations plus marquées par rapport à la Région (présence d'une forte saisonnalité).

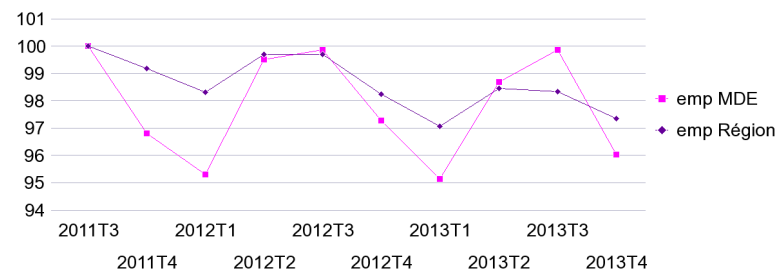
La tendance à la baisse du nombre d'établissements se fait de manière plus abrupte que sur la Région.

Le secteur concurrentiel est impacté par la saisonnalité (oscillations avec des pics pour le T2 et le T3) surtout au niveau de l'effectif salarié.

Evolution de l'emploi salarié par secteur d'activité (Indice base 100 au T3 2011)



Evolution de l'emploi salarié (Indice base 100 au T3 2011)



Source : URSSAF

MARCHE DU TRAVAIL

AnnéeMois	Nb DEFM Cat A	Part des DEFM Cat A (%)	Evolution DEFM Cat A N-1 (%)	Nb DEFM Cat ABC
Décembre 2013	3 366	100	13,8	5328
Femmes	1 681	49,9	7,8	2 933
Hommes	1 685	50,1	20,4	2 395
1 - Moins de 25 ans	679	20,2	3,8	1 032
2 - 25 à 49 ans	1 838	54,6	15,3	2 989
3 - 50 ans et plus	849	25,2	19,6	1 307
niveau III et plus	508	15,1	14,9	791
niveau IV	631	18,8	12,7	1 033
niveau V	1 593	47,4	15,0	2 535
niveau Vbis	242	7,2	2,5	379
niveau VI	389	11,6	16,5	587
Moins d'un an	2 254	67,0	7,8	3 224
Plus de deux ans	464	13,8	46,8	941
Un à deux ans	648	19,3	17,6	1 163

Typologie Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) catégorie A :

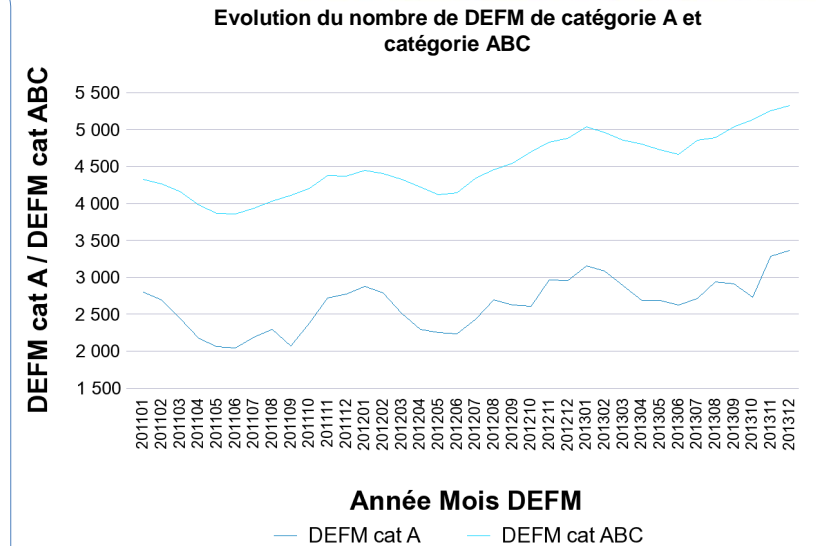
-une hausse non négligeable pour les DEFM hommes : +20,4% (taux inférieur pour les femmes : +7,8%).

-la tranche d'âge des 25 – 49 ans prédomine (54,6%) mais c'est celle des 50 ans et plus qui subit la plus forte croissance (+19,6%).

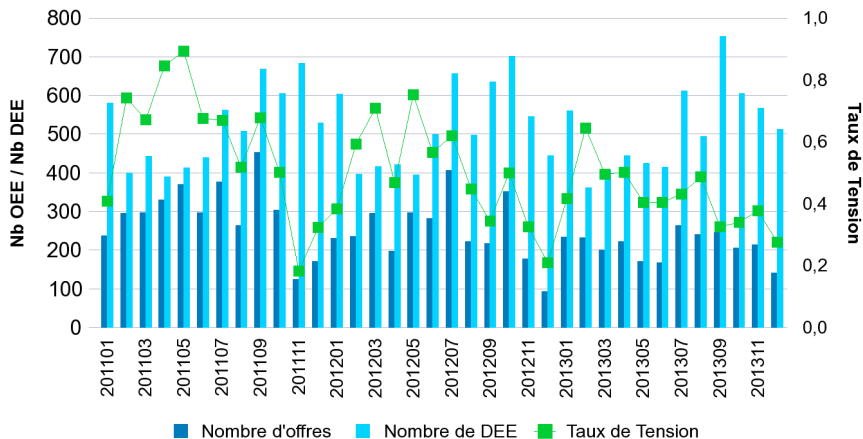
-les DEFM de niveau V sont les plus nombreux (47,4%). De plus, cette catégorie est en augmentation de +15% (taux parmi les plus importants).

-ce sont les DEFM de moins d'un an qui prédominent (67%). La part des DEFM de plus de deux ans croît fortement : +46,8%.

A partir de juillet 2012, on observe une augmentation soutenue du nombre de DEFM qui, dès lors, ne diminue plus en dessous de 2 500 pour les catégorie A et de 4 500 pour les catégorie ABC.

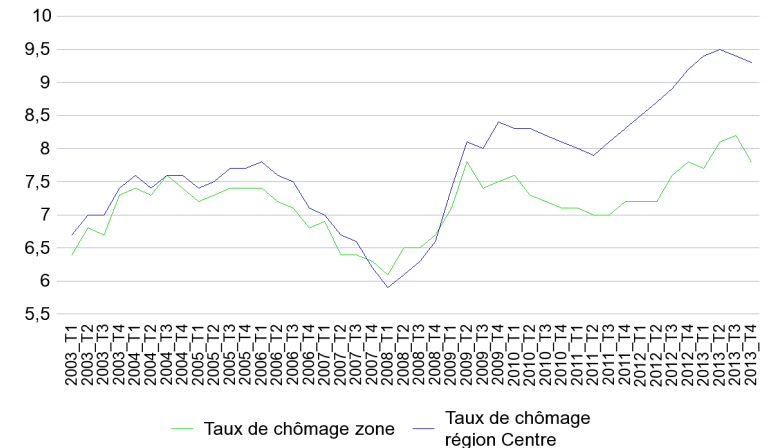


Evolution des offres et des demandes d'emploi enregistrées sur le marché du travail



A partir du T1 2008, on remarque une croissance continue du taux de chômage avec toutefois, une période de décroissance entre le T2 2009 et le T2 2011. On observe par la suite une reprise de la croissance, mais moins abrupte que précédemment (le seuil de 8% est dépassé). A partir du T3 2013, on remarque une tendance à la baisse du taux de chômage (cette baisse démarre un trimestre plus tôt à l'échelle régionale). A noter que le taux de chômage reste globalement inférieur à celui de la Région. De manière générale, sur l'année 2013, on observe des taux de tension plus bas que pour les années 2011 et 2012 (inférieur à 0,6 sauf en février 2013) ce qui laisse à penser que les entreprises rencontrent assez peu de difficultés de recrutement.

Evolution du taux de chômage en moyenne trimestrielle (données CVS)



Source : DARES - Pôle emploi

NOTES DE LECTURE

Source URSSAF

Les entreprises et effectifs salariés

Les Urssaf assurent le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale de l'ensemble des employeurs exerçant leur activité en France pour les salariés relevant du régime général de Sécurité sociale. Dans ce cadre, elles traitent les déclarations établies par les employeurs à l'aide du Bordereau Récapitulatif de Cotisations (BRC) où sont déclarés l'effectif et les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG).

Un champ spécifique regroupant les entreprises du secteur concurrentiel a été redéfini pour cette étude. Il intègre tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Les entreprises du régime agricole, dont les cotisations sont gérées par la MSA, ne peuvent être prises en compte.

Déclaration Unique d'Embauche (DUE)

- Les effectifs considérés sont ceux des établissements du champ concurrentiel employés, chaque salarié comptant pour un, indépendamment de sa durée de travail.

La Déclaration Unique d'Embauche recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat. Elle intègre les agents recrutés sur des contrats de droit privé dans la fonction publique d'État, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif. Sont exclus les particuliers employeurs de personnel de maison, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger.

Tableau de bord réalisé par le Gip Alfa centre / Pôle ORFE et commentaires rédigés par les Maisons de l'emploi.

Source DARES - Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi (DEFM) :

Catégorie A : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, sans emploi, tenus d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Source INSEE (RP 2009)

Population active (ou actifs)

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Population active ayant un emploi (ou actifs occupés)

Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- aider un membre de leur famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Population scolarisée

Est scolarisé tout individu inscrit, au moment de la collecte du recensement, dans un établissement d'enseignement (y compris apprentissage) pour l'année scolaire en cours.